

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS

CONSIGNES



1. INSCRIPTION OBLIGATOIRE

jusqu'à 16h la veille de la collecte

Par téléphone :

0 805 020 002

Par mail :

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

2. RESPECTER LES CONSIGNES

ENCOMBRANTS

Seulement la **literie** (matelas, canapé...) et le **meuble** (armoire...) dans la limite de **3 m³** par foyer.

Ne sont pas ramassés :



- Appareils électriques et électroniques
- Gravats, déblais et débris issus des travaux de particuliers et des entreprises,
- Déchets fermentescibles (déchets ménagers, branchages ...)
- Déchets ménagers spéciaux (peinture, huile de vidange, piles, batteries ...)
- Encombrants des professionnels artisans et commerçants, PME ...
- Pneumatiques,
- Cuves à fuel,
- Tôles et tout matériaux contenant de l'amiante,
- Encombrants ne pouvant être portés par deux personnes (chauffe-eau, baignoire en fonte ...)
- Éléments en faïence (sanitaire, évier ...)

DÉCHETS VERTS

Pour être collectés, les déchets verts ne doivent pas excéder **1 m³** par foyer. La tonte et les feuillages seront présentés en **sacs ouverts** et identifiables ou en **poubelle**, sans mélange avec d'autres matériaux. Les branchages d'une longueur maximale de **1 m 50** devront être présentés en **fagots liés**. Les branches ne doivent pas dépasser **10 cm** de diamètre.

3. SORTIR impérativement vos encombrants et déchets verts sur votre trottoir, la veille au soir.

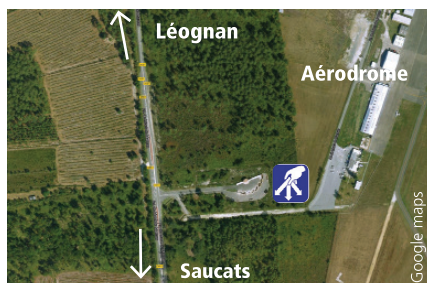


VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LES APPORTER EN DÉCHÈTERIE

Lors de votre première visite, munissez vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une carte d'accès vous sera alors établie et vous sera demandée par le gardien à chaque visite.

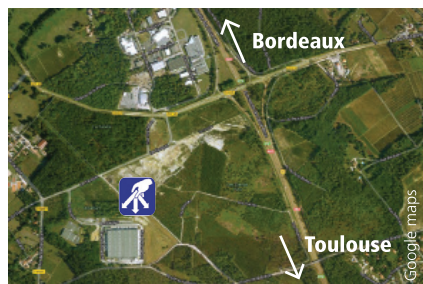
DÉCHÈTERIE DE MIGELANE

> à Léognan, route de Mont de Marsan, en direction de Saucats, au niveau de l'aérodrome.



DÉCHÈTERIE DE L'ARNAHURT

> à La Brède, au niveau de l'échangeur de La Prade (RN 113), derrière le Lidl.



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 13h à 18h
Le samedi de 8h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 13h

Attention, les deux déchèteries sont fermées les jours fériés.

PEFC / Imprim vert

Guide du tri

Simplifiez-vous
le tri !



www.
cc-montesquieu.fr

Merci, en 10 ans vous avez recyclé l'équivalent de ...

 <p>2,3 fois la production en Pessac-Léognan</p>	 <p>270 hectares de forêt de pins</p>	 <p>25 piscines olympiques</p>	 <p>6 tours Eiffel</p>
<p>VERRE</p>	<p>PAPIER</p>	<p>PLASTIQUE</p>	<p>ACIER - ALU</p>

La Communauté de Communes de Montesquieu met à votre disposition :

<p>SAC JAUNE</p>  <p>pour les emballages ménagers recyclables</p>	<p>BORNE À VERRE</p> 	<p>BAC GRIS</p>  <p>pour les ordures ménagères non recyclables</p>
<p>COMPOSTEUR</p>  <p>pour les bio-déchets (épluchures, feuilles, gazon...) En vente à la CCM pour une valeur de 12€</p>	<p>DÉCHÈTERIES</p>  <p>pour les autres déchets (gravats, produits toxiques, encombrants et déchets verts...)</p>	

Dans mon sac jaune, je mets :





Flaconnages en plastique
(bouteilles d'eau, d'huile, lait, sodas ...)

Produits de salle de bains
(gel douche, shampooing ...)



Emballages en carton
(briques alimentaires, sur-emballages en carton ...)

Journaux, revues, magazines



Emballages en métal
(conserves, aérosols, barquettes en aluminium, canettes ...)

> INTERDITS DANS LE SAC JAUNE



 <p>Emballages en plastique souple</p>	 <p>Polystyrène</p>	 <p>Contenants en plastique</p>	 <p>Sacs en plastique</p>
---	--	--	--